

Angers, septembre 2010

Bernard Berthod

La procession du *Corpus Domini* naît en Europe avec la fête du Saint-Sacrement, instituée par Urbain IV en 1264. Depuis le milieu du XV^e siècle, le pape porte le Saint-Sacrement au cours d'une procession qui sort de Saint-Pierre et traverse le Borgo Pio. La colonnade est construite par Le Bernin pour servir de dais monumental à cette procession qui, en plein âge baroque, est la cérémonie romaine la plus triomphale, réunissant toute la cour papale et rivalisant avec la cavalcade qui conduit le pape nouvellement couronné de Saint-Pierre au Latran. À la différence de la cavalcade, la procession du *Corpus Domini*, toujours actuelle, a lieu un fois par an, le jeudi qui suit le dimanche de la Trinité ; elle ne circule plus autour de la place Saint-Pierre mais relie l'archibasilique patriarcale du Latran à Sainte-Marie-Majeure.

1. La vénération de l'hostie au moyen âge

La croyance en la présence réelle du Christ vivant dans le pain eucharistique est aussi ancienne que l'Église. Elle est continuellement remise en cause par les hérétiques et également réaffirmée par les théologiens et les pasteurs. La suspicion donne lieu à de nombreux miracles, dits de la « sainte hostie »¹. Dès la fin du XII^e siècle, apparaît chez les fidèles le désir de voir l'hostie. Vers 1280, sainte Gertrude de Nivelles familiarise les fidèles à la contemplation de l'hostie au cours de la messe. La communion étant peu fréquente, la contemplation devient une manière de communier toute spirituelle et le geste de l'élévation se généralise à partir de cette période pour permettre aux fidèles de bien voir le pain eucharistique². Les fidèles sont assurés « qu'il y a une réelle augmentation de mérite et de joies particulières pour l'éternité pour ceux qui auront regardé ici bas, avec dévotion, le Corps du Christ »³. Cette dévotion tend à devenir un des éléments essentiels de la piété eucharistique, malgré certains théologiens qui voient là un risque de superstition. Les pasteurs, en revanche, essaient de faire comprendre aux fidèles que la contemplation de l'hostie est un moyen efficace pour lutter contre le péché.

Les fidèles désirent bientôt voir l'hostie en dehors de la célébration liturgique. Les premières ostensions en dehors du cadre liturgique de la messe ont été celles d'hosties miraculeuses ; les premières monstrances ont été conçues à cet effet. Le plus ancien témoin connu est la monstrance de Hasselt-Herckenrode réalisée vers 1286. Il est probable que les autres monstrances datées du XIII^e siècle ont eu ce rôle. Au XIV^e siècle, l'exposition du Saint-Sacrement en dehors de la messe se développe pour devenir au début du XVI^e siècle l'adoration des XL (quarante) heures.

Parallèlement à cet élan dévotionnel, apparaissent les premières processions avec l'eucharistie à l'occasion de la fête du *Corpus Domini*, appelée ensuite Fête-Dieu. Cette fête prend

¹ Jean Ladame, *Prodiges eucharistiques du VIII^{ème} siècle à nos jours*, Lyon, 2004.

² Eudes de Sully, évêque de Paris entre 1196 et 1208, ordonne à ses prêtres de bien élever l'hostie après la consécration « de façon à être bien vu de tous ».

³ Édouard Dumoutet, *Le désir de voir l'hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement*, Paris, 1926, p. 16.

naissance à Liège sous l'influence de sainte Julienne de Mont-Cornillon à qui l'évêque et surtout l'archidiacre Jacques Pantaléon font confiance. Pantaléon devenu le pape Urbain IV l'institue solennellement le 11 août 1264 (bulle *Transiturus*). Quelques années plus tard, les premières processions s'organisent : en 1279, à Cologne autour de la collégiale Saint-Gédéon, puis en 1315 à Worms. En 1318, Jean XXII donne un cadre liturgique à la fête et ordonne ce jour-là une procession solennelle. Urbain VI (1378-1389) la fait célébrer par tous les fidèles « pro gratia extinctionis scismatis impetranda »⁴. Ce n'est qu'au milieu du siècle que les processions précédées par les vêpres solennelles s'organisent dans les villes épiscopales en prenant exemple sur celle du soir du Jeudi saint, avec plus de solennité et de joie.

2. La procession papale du Corpus Domini

2.1. Moyen âge et Renaissance

Même si Jean XXII encourage cette fête et fixe le jour de célébration au jeudi suivant la Pentecôte, le cardinal Stefaneschi⁵ ne parle pas de procession lorsqu'il décrit les vêpres papales dans son *Cérémonial*, écrit entre 1310 et 1340⁶. Les papes d'Avignon célèbrent la Fête Dieu mais la procession est aléatoire. Le cérémoniaire de l'anti pape Benoît XIII, François de Conzié, décrit celle du 10 juin 1406 à Savone : le pape vêtu du pluvial et de la mitre précieuse suit la procession en dehors de la cathédrale mais ne porte pas le Saint Sacrement confié à l'évêque de Savone, Philippe Ogier ; en revanche, Conzié ne la note pas le 13 juin 1408 à Perpignan⁷. Après le retour de la papauté à Rome, Nicolas V établit, en 1453, l'agencement de la fête telle qu'elle sera célébrée tout au long du siècle⁸. La procession en elle-même n'est pas une nouveauté à Rome puisque la procession des rogations, *Litania major*, et les processions stationnelles s'y déroulent depuis le pontificat de saint Grégoire le grand, à la fin du VI^e siècle. La cavalcade qui mène le pape prendre possession du patriarchum du Latran après le couronnement à Saint-Pierre est connue depuis l'avènement de Léon III en 795.

Sous le pontificat de Sixte IV (1471-1484), le cérémoniaire Patrizi Piccolomini⁹ décrit dans son *Cérémonial* la cérémonie du *Corpus Domini* et le cortège¹⁰. Après les vêpres papales, le clergé de Rome et celui de la basilique Saint-Pierre sont réunis pour précéder le cortège curial. Le pape paré dans la chambre du perroquet vient prier à Saint-Pierre devant le tabernacle¹¹. Il est vêtu du pluvial blanc et coiffé du *biretum*. Les fourriers ont préparé le dais,

⁴ Marc Dykmans, *Le cérémonial papal de la fin du moyen âge à la Renaissance, le cérémonial de Pierre Ameil*, t. IV, Rome, 1985, p. 263, note 58.

⁵ Giacomo Stefaneschi (1270-1343), issu d'une noble famille romaine et neveu du pape Nicolas III, est créé cardinal diacre de Saint-Georges au voile d'or par Boniface VIII en 1295. Son *Cérémonial*, rédigé à partir de 1310 à Avignon, est un des premiers du genre.

⁶ Marc Dykmans, *Le cérémonial papal de la fin du moyen âge à la Renaissance, le cérémonial de Jacques Stefaneschi*, t. II, Rome, 1981, p. 408 et 417.

⁷ Marc Dykmans, *Le cérémonial papal de la fin du moyen âge à la Renaissance*, t. III, Rome, 1983, pp. 85 et 370-371.

⁸ Marc Dykmans, « Paris de Grassi », *Ephemerides Liturgicae*, année CXVI, n° 4-5-6, Rome, 1982, p. 448.

⁹ Agostino Patrizi naît à Sienne vers 1435. En 1460, il entre au service de Pie II Piccolomini dont il emprunte le nom. En 1466, il devient clerc des cérémonies de la chapelle papale puis maître des cérémonies sous Sixte IV.

¹⁰ Marc Dykmans, *L'œuvre de Patrizi Piccolomini ou le cérémonial papal de la première Renaissance*, Cité du Vatican, 1982, pp. 210*-213* et 426-431.

¹¹ La chambre du perroquet située au premier étage du palais apostolique jouxte la salle ducale, elle fait partie d'un ensemble de chambres, les *sale dei Paramenti* utilisées pour la vêtue du pontife et des cardinaux et,

les palefreniers leurs torches. Les épaules du pape sont couvertes par un voile huméral de soie ; il porte le Saint Sacrement sous le dais. Le cortège s'ordonne sous la conduite du cardinal proto diacre et du camérier (camerlingue). Pour la première fois, le *Cérémonial* donne l'ordre progressif du cortège curial : les subordonnés, les collecteurs de la taxe du plomb¹², les notaires des auditeurs de Rote, les procureurs de la sacrée Pénitencerie, les abrégiateurs du parc majeur, les bullateurs, les maîtres scelleurs, les procureurs des ordres religieux, les procureurs des princes, les secrétaires papaux et avocats, les chambellans d'honneur, les ambassadeurs, les princes, les chantres, les acolytes, les clercs de la Chambre apostolique, les auditeurs de Rote, les cinq acolytes céroféraires, les pénitenciers, les abbés, les évêques, les archevêques, les ambassadeurs prélats, les évêques assistants au trône, les cardinaux diacres, prêtres, évêques, les deux cardinaux diacres assistants du pape, les écuyers du pape, deux céroféraires, deux thuriféraires, le pape sous le dais, l'auditeur de rote portant la mitre précieuse entre deux camériers secrets, les protonotaires apostoliques, les prélats non prêtres, les généraux d'ordre¹³.

Cette description est l'ordonnance idéale, mais si le pape est fatigué ou malade, l'ordre est simplifié. Patrizi signale que, si le pape a la goutte, l'on use d'une chaise à porteurs « portantur in sede et ipse portat sacramentum »¹⁴. En 1484, Sixte IV, déjà malade, porte le Saint-Sacrement seulement autour de la Confession. Si le pape est absent, la procession s'organise de la même manière et un cardinal remplace le pontife. Sous la plume de Patrizi, apparaît pour la première fois l'itinéraire emprunté par la procession. Elle sort de Saint-Pierre et va jusqu'au château Saint-Ange par la voie « droite » et retourne par la voie « sainte », ce qui est difficile à imaginer car ces noms n'apparaissent sur aucun plan de la Ville. Une note de son successeur Burckard est plus explicite¹⁵, la procession passe devant des églises qui disparaissent au siècle suivant : Sainte-Catherine près de l'hôpital Saint-Michel, Saint-Jacques dans le Borgo, Saint-Martinelli. Au retour, le cardinal diacre reçoit le Saint-Sacrement et le dépose sur l'autel puis le pape reçoit l'obédience dans l'abside.

Paris de Grassi¹⁶, cérémoniaire de Jules II et de Léon X, écrit ce qu'il a vu au temps de Jules II ; le 22 mai 1505, la procession a lieu pour la première fois avant la messe¹⁷. Le parcours est long de 332 cannes, de chaque côté les cardinaux l'ornent de tentures et de tapisseries en mettant bien leur nom en évidence. Le maître d'hôtel prépare 24 torches pour les écuyers et deux pour le pape tandis que les habitants doivent ôter la boue devant chez eux et joncher le sol de fleurs et de rameaux, on plante même des arbres. Les clercs romains et les religieux sont convoqués pour 9 heures romaines, c'est à dire vers 6 heures du matin. La liste des participants est proche de celle établie par Burckard en 1498 et par Patrizi auparavant. Le cérémoniaire doit aussi trouver 64 nobles qui se relayent par huit pour tenir les hampes du dais aidés par huit écuyers parmi les plus nobles.

quelques fois pour le consistoire secret (voir Carlo Pietrangeli, *Il Palazzo apostolico vaticano*, Rome, 1992, pp. 89-91).

¹² Ils sont 52, membres d'un collège fondé par Innocent VIII en 1486.

¹³ Pour le personnel curial et la dénomination de chaque charge voir Bernard Berthod, Pierre Blanchard, *Trésors inconnus du Vatican, cérémonial et liturgie*, Paris, 2001.

¹⁴ Marc Dykmans, *L'œuvre de Patrizi Piccolomini*.... op. cit., p. 429, § 1312.

¹⁵ Jean Burckard, né en Alsace vers 1445, est nommé maître des cérémonies par Sixte IV en 1483 et le demeure sous Alexandre VI et Jules II jusqu'à sa mort, le 16 mai 1506.

¹⁶ Paris de Grassi est né à Bologne en 1460. Il arrive en curie vers 1773 pour faire des études de droit. En 1504, il devient cérémoniaire de la chapelle papale et commence à servir Jules II. À la mort de Burckard, il le remplace.

¹⁷ Marc Dykmans, « Paris de Grassi », *Ephemerides Liturgicae*, année CXVI, n° 4-5-6, Rome, 1982, pp. 448-452.

La procession se met en marche après la messe, le pape est porté sur une chaise à porteurs (*sedia*) munie d'une tablette antérieure pour poser le ciboire qui contient le saint-sacrement. Si le pape n'assiste pas à la messe, le célébrant lui apporte au porche de Saint-Pierre. Il est couvert du voile huméral et prend à la main un petit voile pour tenir le ciboire. Dans le cortège, Paris note quelques dignitaires que Burckard ne cite pas : les palatins qui sont les procureurs de Prusse et de Jérusalem et les chambellans d'honneur. Une messe conclut la procession. Si le pape n'y assiste pas, il s'arrête sur le parvis et confit le Saint-Sacrement au cardinal prêtre célébrant, agenouillé sur la dalle de porphyre. La procession ne peut pas toujours avoir lieu ; elle peut être annulée à cause du mauvais temps ou de la crainte d'un tumulte. Cette procession n'est pas au goût de tous les catholiques. Érasme que l'on sait influencé par la Réforme écrit « qu'on a trop d'indulgence pour le goût de la multitude en montrant et en portant l'eucharistie dans les rues contrairement aux usages anciens »¹⁸.

2.2. La procession baroque et post baroque, XVII^e - XIX^e siècles

Le Concile de Trente va redonner toute son importance à l'institution eucharistique et développer son culte. Avec l'âge baroque, la procession, comme toute célébration liturgique ou civile, n'échappe pas à la pompe ni au goût de la mise en scène. Dès le XVI^e siècle, la topographie de la Ville se modifie en fonction des manifestations papales¹⁹.

Au cours de l'année 1656, un an à peine après son élection, Alexandre VII décide de donner plus de grandeur à l'événement et encourage la construction d'un large portique délimitant la place voulu par la révérende Fabrique de Saint-Pierre. Le projet est confié à Gian Lorenzo Bernini dit Le Bernin. Celui-ci propose de délimiter un espace ovale entièrement clos, qu'il nomme *Gran teatro della Piazza*. Le chantier initié en 1657 se poursuit jusqu'à la mort du pape Chigi (1667) mais le troisième bras qui devait fermer l'espace et lui donner aussi une ouverture grandiose sur le *borgo* est abandonné par son successeur, Clément IX Rospigliosi. À partir de ce moment, la procession du Corpus emprunte ce dais monumental qui la guide. La procession se perpétue ainsi sans grand changement jusqu'au départ forcé de Pie VI en février 1798.

La procession reprend avec le retour de Pie VII en 1815. Elle est bien illustrée au XIX^e siècle. On constate la présence de toute la Cour, famille pontificale et chapelle papale. En 1860, le cortège va au delà de la place Saint-Pierre, jusqu'à l'entrée du *borgo* ; un dais sur mat relie les deux extrémités de la colonnade du Bernin (huile de Tironi, vers 1860), remplaçant le bras manquant en longeant la place Rusticucci. Frisquet décrit abondamment celle de 1870, la dernière du pape roi²⁰. Après l'entrée des troupes italiennes dans Rome, le 4 septembre 1870, le pape Pie IX se considère comme prisonnier dans le palais apostolique du Vatican et n'en sort plus.

¹⁸ Cité par É. Dumoutet, *Le désir de voir l'hostie...*, op. cit., p. 88.

¹⁹ Voir en particulier Marcello Fagiolo, « il Possesio di Leone X » et Maurizio Fagiolo dell'Arco, « La Festa come storia sociale del Barocco », *La Festa a Roma, dal Rinascimento al 1870*, Rome, 1997, pp. 42-49 et 68-81.

²⁰ Frisquet, *Histoire liturgique et descriptive des chapelles papales tenues pendant l'année dans diverses églises de Rome*, Paris, Pilon, 1871, pp. 191-202.

2.3. Reprise de la procession au XX^e siècle

Il faut attendre le 25 juin 1929, pour voir de nouveau la procession du *Corpus Domini* sortir du Vatican. Le 11 février Gasparri au nom de Pie XI signe avec la monarchie italienne les accords du Latran reconnaissant la souveraineté temporelle de l'évêque de Rome sur l'État de la Cité du Vatican qui inclut la totalité de la place Saint-Pierre. La procession reprend la même ordonnance qu'au temps de Pie IX en faisant simplement le tour de la place, en prenant à droite et en revenant par la

gauche jusqu'au milieu de l'escalier ; à la fin de la

procession, le pape confie le Saint-Sacrement à un cardinal diacre qui le dépose sur le reposoir dressé devant la porte centrale de la basilique. La façade et la coupole de Saint-Pierre



Pie XI lors de la fête Dieu



Pie XII lors de la fête Dieu

sont éclairées *a giorno*. Le pontife ne sort pas tous les ans, la procession suivante est celle du 15 juin 1933, l'année jubilaire exceptionnelle pour le dix-neuvième centenaire de la Rédemption. Lors de l'année sainte 1950, Pie XII renoue avec la tradition en reprenant l'imposante cérémonie devant plus de 500 000 fidèles et pèlerins²¹.

Ce fut la dernière. Depuis lors, la procession autour de Saint-Pierre est abandonnée. Jean XXIII ne semble pas l'avoir souhaitée d'autant qu'il avait le mal de mer sur la *sedia*. Pour fêter la solennité du *Corpus Domini*, Paul VI innove en abandonnant Saint-Pierre. Dans son désir d'apparaître très visiblement l'évêque de Rome, il souhaite, dès 1964, célébrer la fête dans une paroisse romaine, et si possible dans les *borghete*. En 1965, il choisit le

²¹ Voir en annexe le témoignage de Wladimir d'Ormesson.

quartier de l'EUR, « vous aurez certainement noté, dit-il dans son homélie, que pour la première fois, la fête romaine du *Corpus Domini* tient dans cette zone marginale de la Ville, sa traditionnelle procession publique »²². L'année suivante, le 9 juin 1966, Paul VI se transporte dans le quartier *delle Valle a Monte Sacro* ; d'autres quartiers de la Ville ont été honorés de la présence du pontife, les années suivantes.

Dès la première année de son pontificat, Jean-Paul II veut redonner à la célébration une image plus papale tout en restant diocésaine. C'est pourquoi il décide que la procession partira de sa cathédrale, la *caput et mater* Saint-Jean de Latran jusqu'à la basilique Sainte-Marie-Majeure. La procession descend du Celius pour remonter sur l'Esquilin que somme la basilique, prenant à l'inverse l'itinéraire de l'antique procession avec l'image miraculeuse du *Salus populi romani* le 15 août. Le maître des Cérémonies pontificales, Virgilio Noè, convoque pour le dimanche 17 juin 1979, les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques ainsi que les membres de la Cour, prélats et chapelains de Sa sainteté, les chapitres des archibasiliques patriarcales, les curés de Rome, les religieux, les séminaristes des collèges romains, les confréries romaines, les jeunes de l'Action catholique et les membres des mouvements ecclésiaux. Les ecclésiastiques seront en habit de chœur selon leur grade. L'année suivante, la procession est rétablie le jeudi qui suit le dimanche de la Trinité.



Jean Paul II lors de la Fête Dieu, avec l'aimable autorisation de *l'Osservatore romano*

²² « Omelia della Santità del Nostro Signore in occasione della Solennità del Corpus Domini », *Osservatore romano*, 18 juin 1965.

2.4. L'attitude du pape



Benoit XVI lors de la fête Dieu, avec l'aimable autorisation de l'Osservatore romano

Si le déroulement de la procession est fixé autour de Saint-Pierre, l'attitude du pape n'est pas régie par des règles strictes avant le milieu du XVII^e siècle. Gaetano Moroni, en épluchant les diaires sur deux siècles apporte quelques indications. Innocent VIII Cybo, en 1486, est assis sur la sedia, mitrée, il tient l'objet eucharistique (ciboire ou monstrance) ; de même Alexandre VI et Jules II, en 1504. Clément VII en 1532, est à pied, coiffé de la calotte, cette attitude toute d'humilité est conforme à son état d'esprit après le sac de Rome de 1527. Paul III Farnese est mitré en 1535. Pie IV en 1560, porte la tiare ce qui n'étonne personne. Grégoire XIII, après 1572, Grégoire XIV en 1590 et Innocent IX en 1591, sont mitrés et assis sur la sedia²³. En revanche, Sixte V est nue tête et à pied. À l'époque baroque, Alexandre VII Chigi est agenouillé sur le talamo, appuyé sur le faldistoire, tenant l'ostensoir²⁴. Clément X (1669-1676) est agenouillé sur le talamo, sans faldistoire, tenant l'ostensoir, selon la gravure de Di Spierre²⁵. Pie VII, en 1816, n'est pas agenouillé mais assis. Cette attitude se fige au XIX^e siècle.

3. Le matériel

3.1. L'ostensoir



Les trois ostensorios de Saint-Pierre, avec l'autorisation de la révérende Fabrique de Saint-Pierre

²³ Gaetano Moroni, *Dizionario de erudizione storico ecclesiastico da s. Pietro ai nostri giorni*, Venise, 1855, t. IX, p. 48.

²⁴ Peinture de Giovanni Morandi, v. 1657 au Musée des Beaux-Arts de Nancy et médaille de la dixième année du pontificat (1664) par Gaspare Morone Mola.

²⁵ Di Spierre, London, BM 134g 10 fol. 35.

Dans les premiers temps, les saintes espèces sont transportées dans une pyxide ou un calice (plus aisé à porter) couvert d'un voile, puis à découvert dans un vase en verre ou une monstrance permettant la vision directe de l'hostie²⁶. La monstrance eucharistique ne diffère en rien de la monstrance reliquaire si ce n'est que sa partie centrale est vitrée de chaque côté. L'officiant la tient par la tige ou le pied. C'est ainsi qu'est décrite une monstrance eucharistique dans l'inventaire de Louis d'Anjou en 1382 « un petit reliquaire d'argent [...] sur le bout d'un cristal rond et plat à mettre Corpus Christi »²⁷.

Au début du XVI^e siècle, la monstrance eucharistique devient plus imposante, avec une large fenêtre circulaire portée par un pied ouvragé comme celle qui domine la *Dispute du Saint-Sacrement*, peinte par Raphaël dans les *Stanze* du Vatican, en 1510. Petit à petit, quelques rayons modestes apparaissent. Les rayons se développent au cours du siècle, par analogie au Christ considéré comme la lumière du monde (Jn, 8,12 et 9,5), pour figurer bientôt un véritable soleil autour de la custode. D'ailleurs, l'objet est désigné sous le nom de soleil jusqu'à ce qu'on le nomme *ostensoir* au XVIII^e siècle. C'est ce type de monstrance que va porter le pape durant la procession à partir du XVII^e siècle. L'objet n'est pas trop imposant car il doit être portable mais aussi suffisamment visible par tous les fidèles.

3.2. Le dais

Le dais est celui régulièrement utilisé lors des cortèges, abritant la personne du pape porté sur la *sedia*²⁸. Dans la procession du *Corpus*, il a un double rôle de protection du Saint-Sacrement et du pape. Il est constitué en soie blanche ou en soie lamée d'argent et brodée d'or. Depuis le XVII^e siècle, c'est un dais à huit hastes dont le ciel et les lambrequins restent souples. Au XVII^e siècle, il est soutenu par les prélats référendaires de la Signature apostolique et non plus par les nobles.

3.3. Le *talamo*

Au début du XVII^e siècle, le pape n'est plus porté assis sur la *sedia* mais agenouillé sur un pavois, le *talamo* soutenu par les *sediari*. Avec Alexandre VII, la théâtralité s'accroît et on attribue au Bernin la conception d'un *talamo* plus sophistiqué permettant au pape de paraître agenouillé alors qu'il est assis dans une position plus stable et



Benoit XVI lors de la fête Dieu, avec l'aimable autorisation de l'Osservatore romano

²⁶ Bernard Berthod, *Lumières sacrées*, Mours-Saint-Eusèbe, 1994, pp. 6-7.

²⁷ Henri Moranvillé, *Inventaire de l'orfèvrerie et des bijoux de Louis 1^{er} duc d'Anjou*, Paris, 1906, p. 157.

²⁸ Le pape, comme tout évêque a droit au dais lorsqu'il se déplace de manière solennelle. Voir Léon Gromier, *Commentaire du caeremoniale episcoporum*, Paris, 1959, pp. 147-148.

confortable. Le premier *talamo* ainsi conçu entre à la *Floreria*²⁹ en juin 1655. L'inventaire le décrit comme une estrade en bois couvert de velours cramoisi souligné de galons d'or³⁰.

Le *talamo* d'Alexandre VII n'a pas résisté au pillage des Sacrés Palais perpétré par les troupes françaises en 1798. Après son retour à Rome, Pie VII en fait réaliser un nouveau dans la disposition de celui du Bernin³¹. Ce dernier est utilisé jusqu'à Pie XII. Il est réalisé en bois doré ; la tablette antérieure emprunte son style à la fin du XVIII^e siècle, avec des pilastres cannelés à section carrée ; l'entretoise porte les armes du pontife. Le siège est un fauteuil au dossier court et arrondi. Une petite estrade à pan incliné posée sous la table permet le repos des pieds. Avec Jean-Paul II, le *talamo* est abandonné au profit d'un véhicule motorisé qui porte sur la plate-forme un fauteuil en bois doré garni de velours rouge, un prie-Dieu, une tablette sur laquelle est fixé l'ostensoir.



Le talamo : Musée storico vaticano, Palais du Latran, avec l'aimable autorisation de Mgr Pietro Amato

3.4. La vêtue papale

Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, la vêtue du pape n'est pas strictement établie. Le pape apparaît souvent mitré, quelques fois couronné de la tiare comme Pie IV en 1560. Il semble que ce soit Sixte V qui institue l'usage de porter tête nue le saint-sacrement ; cette nouvelle attitude est en lien avec la réflexion de l'Eglise romaine sur le culte de l'eucharistie face à la contestation des Réformés. En revanche, depuis le XV^e siècle, le pape est couvert du mantum. Comme son nom l'indique ce vêtement liturgique est un grand manteau de la forme d'un pluvial, plus ample et muni d'une traîne³². Avec l'apparition du *talamo* berninesque, le mantum va prendre davantage d'ampleur car pour maintenir l'illusion du pape agenouillé, il doit couvrir tout le corps du pape ainsi que le faldistoire et la base de la console sur laquelle est fixé l'ostensoir.

²⁹ La *Floreria* apostolique est le dépôt des accessoires placé sous l'autorité du Fourrier majeur des Palais apostoliques. On y trouve tout le matériel non liturgique servant aux cérémonies papales : les trônes, les *sedie*, les éventails, etc... Bernard Berthod, Pierre Blanchard, *Trésors*... op. cit., p. 325.

³⁰ "Addi 25 junio 1656. Entrato in floreria un talamo di legno coperto sopra di velluto cremesino guarnito sopra con passamano d'oro e bottoncini indorati fatto fare dal Sig.e Cav.r Bernino per portare il S.mo Sacramento, il giorno del Corpus Domini", Rome, Archivio di Stato Camerale, I, Inventari b 158, reg. 13, fol. 5. Cité par Marc Worsdale, *Bernini in Vaticano*, exposition Cité du Vatican, Rome, 1981, p. 301.

³¹ Gaetano Moroni, *Dizionario*... op. cit., t. IX, p. 48.

³² Bernard Berthod, Pierre Blanchard, *Trésors*... op. cit., p. 325.

Jean-Paul II porte un simple mantum, mais Benoît XVI reprend l'ample mantum qui l'enveloppe complètement. Le voile huméral est aléatoire. Patrizi cite un huméral de soie imposé sur les épaules du pontife par le cardinal assistant³³; Alexandre VII en porte un presque transparent sur la toile de Morandi.



Mantum de Pie VII, sacristie pontificale,
avec l'aimable autorisation de
SER Mgr Piero Marini

CONCLUSION

Depuis six siècles, la tradition de la procession du *Corpus Domini* s'est maintenue tantôt théâtrale, tantôt plus intime, avec la grande flexibilité qui caractérise la liturgie romaine, en fonction de la mode liturgique, du développement du sentiment dévotionnel et de la théologie sous-jacente. Tout change certes, mais l'eucharistie reste le principal acteur de cette scénographie sacrée. Ainsi que l'écrit le romancier belge Alexis Curvers, ébloui par les fastes de l'Année sainte 1950, ces cérémonies « étaient un symbole immense, [...] un signal sacré, faute duquel la vie du monde jusque dans les faubourgs et les usines aurait été plus obscure, ébranlée, privée d'un espoir, appauvrie d'une rêverie exemplaire et fondamentale »³⁴.

³³ « Imponitur collo pontificis tobalea sericea », M. Dykmans, *L'œuvre de Patrizi....op. cit.*, t. II, p. 211* et 427.

³⁴ Alexis Curvers, *Tempo di Roma*, Bruxelles, Labor, 1991, p. 329.

ANNEXE

Corpus Domini, 1950.

L'ambassadeur de France Wladimir d'Ormesson assiste à la procession du 8 juin 1950 du haut de la tribune des ambassadeurs, sur la colonnade de droite³⁵. « On évalue à 500 000 personnes la foule qui assiste à cette cérémonie. Dès 17 h 45, la procession a commencé à sortir de la porte principale de la basilique, un large espace avait été aménagé pour elle [...] elle devait faire le tour de la place sous la colonnade. [...] C'était une véritable hémorragie sacerdotale qui sortait de la basilique, en rangs serrés, par files de huit, les prêtres avançaient en chantant. Les robes succédaient aux robes, mais de couleurs, de formes différentes. Chaque prêtre portait un cierge allumé. Ordres mineurs, clercs réguliers, ordres congréganistes, confrères, séminaires, chanoines, que sais-je, tout y passait. Puis les costumes deviennent plus chatoyants, chevaliers de Malte, chevaliers du Saint-Sépulcre, gardes nobles, camériers secrets, ceux-ci en rouge, ceux-là en noir, les uns en blanc, les autres tout dorés. Enfin, le cortège papal proprement dit avec les évêques, les cardinaux, puis la Cour pontificale menée par Aspreno Colonna³⁶ et le pape sous le dais. Il était installé sur une espèce de sedia spécialement arrangé pour qu'il ait l'air de tenir le Saint-Sacrement à genoux. En réalité l'effet n'est pas très heureux, il a plutôt l'air d'émerger d'une sorte de baignoire à la Marat, recouverte de damas. Sa tête -nue- est trop basse. Mais l'ensemble est étonnant. Un peu avant le cortège papal, l'on portait le reliquaire d'Orvieto dans lequel se trouve le fameux corporal du miracle de Bolsena »³⁷.

³⁵ Appelée Loggia du Majordome.

³⁶ Aspreno Colonna, fils de Marcantonio et d'Isabelle Hélène Surssock, prince assistant au Trône depuis 1947 (+1987). Il marche devant le pape avec les camériers secrets participants et les grands dignitaires : Le fourrier majeur des Sacrés Palais, le surintendant général des Postes, le grand Maître du saint Hospice, le porteur de la Rose d'or.

³⁷ Wladimir d'Ormesson, *Journal, 8 juin 1950*, Archives nationales, Paris.